Le Comité recommande :

4. Que, quand les autochtones souhaitent participer, le gouvernement fédéral finance le lancement d'activités connexes à l'industrie de la fourrure comme le tannage, la fabrication et la vente au détail d'articles de peau et de fourrure.

Les membres du Comité sont convaincus que les fourrures se prêtent à de nombreux usages. Ils ont pu le constater par eux-mêmes quand ils se sont rendus à Rankin Inlet au printemps 1986. La société Nunasi a montré au Comité des spécimens d'articles de peau de phoque qu'on pourrait fabriquer sur place. Une malette en peau de phoque qu'on a pu admirer constitue un objet pratique, d'usage courant. Le Comité ne considère pas que tous les articles en fourrure sont nécessairement de coûteux objets de luxe. Des méthodes de transformation modifiées permettraient d'offrir des produits à un prix bien moindre.

Le Comité recommande :

5. Que le gouvernement fédéral finance les entreprises artisanales autochtones qui se consacrent à la fabrication d'articles de fourrure d'usage courant.